

	COMMISSION FINANCIÈRE	Pages : 2
	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017	31 janvier 2018
Rédactrice : Gestionnaire Administrative		Réf : 180121LM

INTRODUCTION

Rappel : Ce rapport ne se substitue pas au bilan financier élaboré par notre cabinet comptable A2J, qui fera part des documents présentés à l'Assemblée Générale le 17 mars 2018.

Ce rapport est rédigé pour apporter des précisions sur les diverses transactions financières, des aspects de comptabilité et de souligner des avancées sur le fonctionnement global de la commission.

L'Association ayant clôturé les comptes de l'exercice comptable au 31/12/2017, conformément aux dispositions de nos statuts, les clubs affiliés peuvent, sur rendez-vous, consulter les comptes au siège de France Cricket pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée Générale.

La gestion de la comptabilité de 2017 s'est déroulée de manière conforme aux principes comptables. Toutefois, nous avons rencontré quelques difficultés externes et internes liés d'une part à certains aspects de non respect de nos procédures par les tiers et d'autre part au choix d'un logiciel de comptabilité qui finalement s'est avéré incompatible avec notre structure.

RECETTES

Les principales recettes de l'Association France Cricket proviennent de la subvention ICC ; des inscriptions des clubs aux championnats nationaux, des quotes-parts licences/mutations reversées par la FFBS ; et de la convention d'objectifs attribuée par le Ministère des Sports.

D'autres revenus ont boosté les recettes, notamment la sous-location au siège de France Cricket, l'apport des sponsors et des revenus tels que les amendes championnat, ainsi que les inscriptions formations.

Il est à noter que la politique de développement menée par France Cricket a permis à la France de se hisser en 10^{ème} place dans le Scorecard ICC, ce qui se traduira en subvention ICC plus importante en 2018.

Nous remercions particulièrement les personnes qui n'ont pas réclamé les frais de remboursement légitimes, préférant les attribuer dans le cadre du don fiscal à l'Association.

DEPENSES

Tout au long de l'année 2017 la commission financière a veillé au plus près des dépenses engagées, avec un fichier de suivi de budget prévisionnel.

Cet outil a permis l'identification de chaque dépense et chaque recette de façon claire en fonction des éléments à renseigner (l'objet, le descriptif, le(s) participant(s), le montant, la ligne budgétaire, le mode de paiement). La commission financière opte pour des mesures strictes et radicales à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les procédures.

LE PROCESSUS DE CONTINUITE

Le travail commencé l'année précédente s'est accentué tout au long de l'année 2017. La commission financière a centralisé toutes les transactions financières au siège social de France Cricket.

Pour un travail de proximité, le Bureau de France Cricket a approuvé le transfert vers un nouveau cabinet comptable, qui a commencé sa mission à partir de janvier 2017.

La relation entre le nouveau cabinet comptable et France Cricket s'est établie progressivement et par étape :

- Récupération de toutes les données comptables auprès de l'ancien comptable
- Saisie des dépenses et recettes en suspens de 2016
- Réunion avec la nouvelle équipe du nouveau cabinet
- Collaboration par courriel ou par téléphone

- **Professionalisation de la gestion des comptes**

Pour professionnaliser la gestion des comptes, la commission financière va travailler en collaboration avec le cabinet comptable. Des formations seront mises en place avec la validation du Bureau de l'Association, pour permettre une gestion de comptabilité quasi-totale au sein de France Cricket. Toutefois, en tant qu'Association ce sera toujours l'expert comptable qui vérifiera la conformité de nos comptes.

- **Nouveau fonctionnement**

La commission financière travaillera sur un nouveau fonctionnement pour 2018 afin de mieux préciser les responsabilités de chaque membre au sein de la commission et de fixer un calendrier de réunions.

Composition de la Commission Financière 2017/8

- Miriam Romero, présidente
- Prethevechand Thiyagarajan, Trésorier Général
- James Vajoumounien, Trésorier Adjoint
- Peter Townsend, Secrétaire-Général Adjoint, membre de la Commission
- Lise Matanga, Gestionnaire Administrative, responsable de la trésorerie courante et gestionnaire des documents comptables